

Accord du participe passé avec avoir

Le participe passé des verbes conjugués avec l'auxiliaire avoir ne se s'accorde **jamais** avec le sujet : il est invariable si aucun complément d'objet direct (COD) ne le précède.

Les enfants ont joué toute l'après-midi.

Ils auraient réussi s'ils avaient suivi nos conseils.

Le participe s'accorde en genre et en nombre avec le COD qui le précède.

Ils ont suivi les conseils qu'elle leur avait donnés.

Le COD précède le participe passé si :

c'est un <u>pronom relatif</u>	<i>J'ai fait quelques propositions <u>que</u> la direction a acceptées.</i> (le pronom relatif COD <i>que</i> précède le participe <i>acceptées</i>).
c'est un <u>pronom personnel</u>	<i>J'ai fait quelques propositions et la direction <u>les</u> a acceptées.</i> (le pronom personnel <i>les</i> précède le participe <i>acceptées</i>).
la question ou l' exclamation portent sur le COD	<i><u>Quelles propositions</u> la direction a-t-elle acceptées ?</i> <i>Je ne sais pas <u>quelles propositions</u> la direction a acceptées.</i> <i>Que <u>d'espoirs</u> nous avons nourris !</i>

Le pronom relatif *que* n'a pas de forme particulière selon son genre ou son nombre. Il transmet cependant **les marques de genre et de nombre de son antécédent** au participe passé qui s'accorde avec lui.

*L'homme que j'ai **vu** (que porte les marques de masculin singulier de son antécédent *homme*. Le participe passé *vu* est donc au masculin singulier).*

*La femme que j'ai **vue** (que porte les marques de féminin singulier de son antécédent *femme*. Le participe passé *vue* est donc au féminin singulier).*

Il faut connaître **le genre des pronoms personnels** pour faire correctement les accords.

*Il l'a **reconduit** à la porte. Il nous a **reconduits** à la porte. (l', nous représentent des êtres de sexe masculin.)*

*Il l'a **reconduite** à la porte. Il nous a **reconduites** à la porte. (l', nous représentent des êtres de sexe féminin.)*

Le participe passé des verbes tels que **peser, coûter, mesurer, valoir**, etc. ne s'accorde jamais avec le complément circonstanciel qui exprime la mesure (le complément répond à la question *combien ?*).

*Le piano ne vaut plus les 15 000 F qu'il a **coûté** autrefois (combien a-t-il coûté ? *qu'* est complément circonstanciel, le participe reste donc au masculin singulier).*

Mais il s'accorde avec son COD (le COD répond à la question *que ? Qu'est-ce que ?*).

*La récompense que nous a **valu** ce travail. (que nous a valu ce travail ? *que* est COD de *valu* qui se met donc au féminin singulier).*

Quand le COD est le **pronom en**, le participe est toujours au masculin singulier, quels que soient le nombre et le genre du nom que représente *en*.

Des ennuis, nous n'en avons jamais eu.

Quand *l'* représente une proposition, le participe reste au masculin singulier. Ne pas confondre avec *l'* qui représente un nom.

Cette solution est meilleure que nous l'avons imaginé. (*l'* représente la proposition *cette solution est meilleure* ; donc *imaginé* qui s'accorde avec *l'* reste au masculin singulier.)

Cette solution est meilleure. C'est lui qui l'a imaginée. (*l'* représente le nom *solution* ; donc *imaginée*, qui s'accorde avec *l'*, est au féminin singulier.)

Le participe passé des verbes impersonnels est toujours **invariable**.

Encore quelques personnes hésitantes qu'il aurait suffi de rassurer !

Voir aussi Accord du participe passé suivi d'un infinitif.

Accord du participe passé des verbes pronominaux

Le pronom a une fonction

Le pronom des verbes pronominaux réfléchis (*il se lave*) et réciroques (*ils se téléphonent*) a une fonction qu'il faut analyser pour faire les bons accords. En effet, pour ces verbes, l'accord se fait comme si le verbe était conjugué avec l'auxiliaire *avoir* (voir accord du participe passé avec avoir).

Il convient donc de savoir si le pronom réfléchi est COD ou non pour savoir si le participe s'accorde avec ce pronom ou non.

EXEMPLES	ANALYSES ET EXPLICATIONS
<i>Ils se sont lavés.</i>	« les enfants ont lavé eux » <i>se</i> est COD de <i>lavé</i> et il est placé avant le participe : <i>lavés</i> est au masculin pluriel comme <i>se</i> (mis pour <i>ils</i>).
<i>Elles se sont donné trois jours pour réfléchir.</i>	« elles ont donné trois jours à elles » <i>se</i> n'est pas COD ; <i>trois jours</i> est COD, mais il est placé après le participe : <i>donné</i> ne s'accorde pas.
<i>Voici la maison qu'ils se sont construite.</i>	« la maison qu'ils ont construite à eux » <i>se</i> n'est pas COD ; <i>qu'</i> est le COD du verbe et il est placé avant le participe : <i>construite</i> est au féminin singulier

	comme <i>qu' </i> mis pour <i>la maison</i> .
<i>Différentes monarchies se sont succédé.</i>	« les monarchies ont succédé à elles-mêmes » <i>se</i> n'est pas COD ; il n'y a aucun COD : <i>succédé</i> ne s'accorde pas.

Accord du participe passé sans auxiliaire

Le participe passé à valeur d'adjectif

Le participe passé employé sans auxiliaire équivaut à un adjectif : il s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte.

Nous n'étudierons que les lettres reçues avant le 30 avril. (le participe passé *reçues* est du féminin pluriel comme le nom *lettres* auquel il se rapporte).

La chemise rangée dans le tiroir gauche contient les factures.

Je, soussignée Gilberte Dupin, atteste que... (le participe passé *soussignée* est du féminin singulier comme le pronom *je*, qui désigne Gilberte Dupin).

Le participe passé à valeur de préposition

Certains participes passés s'emploient devant un nom et servent en quelque sorte à l'introduire : ils ont alors la valeur d'une préposition et sont **invariables**.

Vu les circonstances, nous acceptons de reporter nos délais.

Leurs filles sont toutes mariées, excepté Françoise.

Approuvé la suppression de trois lignes.

C'est le cas de :

approuvé	compris	ôté
attendu	entendu	passé
certifié	étant donné	supposé
ci-annexé	excepté	vu
ci-inclus	non compris	y compris
ci-joint		

Lorsque ces participes sont placés après le nom, ils retrouvent leur valeur d'adjectif et s'accordent avec ce nom.

Nos prix s'entendent TVA incluse.

Les documents ci-joints vous donneront tous les renseignements utiles.

Les participes *fait*, *lu* et *approuvé* sont également invariables lorsqu'ils se rapportent à l'ensemble d'un document au bas duquel ils figurent.

Lu et approuvé le 30 avril 2000.

Fait à Lille le 25 mai 1954.

Accord du participe passé suivi d'un infinitif

Lorsqu'un participe passé est suivi d'un infinitif (*j'aurais aimé partir*), il faut se demander si le complément qui précède le participe passé est complément d'objet direct (COD) de l'infinitif ou non.

Le complément est COD de l'infinitif

Dans ce cas, le COD ne rapporte pas au participe passé qui ne s'accorde donc pas.

EXEMPLES	ANALYSES ET EXPLICATIONS
<i>Quelles œuvres auriez-vous préféré entendre ?</i>	<i>Quelles œuvres</i> est COD de <i>entendre</i> , il ne commande pas l'accord de <i>préféré</i> .
<i>C'est une symphonie que nous avons déjà entendu jouer plusieurs fois.</i>	<i>que</i> , mis pour <i>symphonie</i> , est COD de <i>jouer</i> , il ne commande pas l'accord de <i>entendu</i> .
<i>Elle s'est laissé prendre au piège.</i>	<i>s'</i> , qui représente <i>elle</i> , est COD de <i>prendre au piège</i> , il ne commande pas l'accord de <i>laissé</i> .

Quand les verbes ci-dessous sont construits avec un infinitif, le COD est toujours celui de l'infinitif. Leur participe passé ne s'accorde donc jamais.

aimer	faire	préférer
croire	interdire	refuser
demander	penser	souhaiter
devoir	permettre	vouloir
dire	pouvoir	etc.

Nous vous envoyons les projets que nous avons choisi de subventionner.

Quelles scènes a-t-il voulu revoir ?

Notez que le participe passé de *faire* est toujours invariable quand il est suivi d'un infinitif, même quand il est pronominal.

Elles se sont fait construire une maison dans leur région.

Les malfaiteurs se sont fait arrêter à la frontière.

Sans infinitif, ces participes s'accordent.

Ce sont les projets que nous avons choisis. (*choisis* s'accorde avec le COD *projets* qui le précède).

Le complément n'est pas COD de l'infinitif

Ce cas ne se présente qu'avec quelques verbes, tels que *laisser, voir, regarder, écouter, entendre, sentir*, etc. qui peuvent se construire avec des infinitifs dont le sujet est exprimé. Quand ce sujet exprimé est placé avant le participe passé, la règle veut que l'on accorde ce dernier avec le sujet de l'infinitif.

EXEMPLE	ANALYSES ET EXPLICATIONS
<i>Cette pianiste nous l'avons déjà entendue jouer plusieurs fois.</i>	Le sujet exprimé de <i>jouer</i> est le pronom <i>l'</i> , mis pour <i>pianiste</i> : le participe passé <i>entendue</i> s'accorde donc avec ce pronom.
<i>Elles se sont laissées tomber.</i>	Le sujet exprimé de <i>tomber</i> est le pronom <i>se</i> mis pour <i>elles</i> : le participe passé <i>laissées</i> s'accorde donc avec ce pronom.

Cette règle (au demeurant seulement graphique, puisque qu'à l'oral aucune différence ne se fait entendre pour ces verbes) est discutable. En effet cela revient à considérer que ce complément est COD du participe puisqu'il en commande l'accord. Il semble alors pour le moins curieux de dire que *dans la symphonie que j'ai entendu jouer*, c'est l'infinitif et son complément qui sont le COD de *entendu* alors que *dans la pianiste que j'ai entendue jouer*, c'est seulement *pianiste* qui est COD. Quelle est alors la fonction de *jouer* ?

Les Rectifications de l'orthographe proposées en 1990 préconisent l'invariabilité de *laissé* lorsqu'il est suivi d'un infinitif.

Elles se sont laissé tomber.

Je les ai laissé partir

Accord du verbe avec plusieurs sujets coordonnés

Le verbe se met au pluriel

Le verbe qui a **plusieurs sujets coordonnés** se met généralement au **pluriel**, même si chacun des sujets est au singulier.

Pour une fois, la majorité et l'opposition étaient d'accord.

Une photo ou un schéma viendront éclairer le texte.

Il se met toujours au pluriel si l'un au moins des sujets est au pluriel.

Les bonnes manières et l'audace ne font pas toujours bon ménage.

Ni ses sœurs ni son frère ne seront là.

Si dans le sujet les personnes sont différentes, le verbe est toujours au pluriel et il est de la plus petite des personnes exprimées.

Françoise et moi avons passé nos vacances en Périgord. (1^{re} personne, *moi*, plus petite que 3^e personne, *Françoise* ; le verbe est donc à la 1^{re} personne du pluriel).

Geneviève et toi étiez déjà au courant. (2^e personne, *toi*, plus petite que 3^e personne, *Geneviève* ; le verbe est donc à la 2^e personne du pluriel).

Le verbe se met au singulier

☞ Le verbe reste au singulier si le second terme sert à désigner d'une autre façon le premier terme.

La marjolaine, ou origan, parfamera délicatement vos pizzas. (*marjolaine et origan* sont deux façons de désigner la même plante).

Le jeune concertiste, et professeur au conservatoire, interprétera ce soir des œuvres de Chopin. (*le jeune concertiste et professeur au conservatoire* sont deux façons de désigner la même personne).

☞ Le verbe reste généralement au singulier si les sujets au singulier s'excluent mutuellement.

C'est la persévérance et non l'orgueil qui vous fera parvenir à vos fins.

Il peut y avoir coordination même si les conjonctions *et*, *ou* ne sont pas exprimées. Les mêmes règles s'appliquent.

Son frère, sa sœur, son mari étaient là. (verbe au pluriel avec plusieurs sujets au singulier).

Un rappel, une simple mise au point suffirait à leur rafraîchir la mémoire. (on peut considérer *rappel* et *mise au point* comme désignant la même réalité).

Accord du verbe avec un seul sujet

Le verbe s'accorde en nombre et en personne avec son sujet.

Elle travaillait à Paris.

Arnaud et Sylvie ont acheté une maison en Charente.

Qui es-tu ?

Mais il arrive que cette règle ne soit pas suivie, notamment quand le sujet, bien que singulier, a un sens pluriel.

Le verbe a pour sujet un nom collectif

Lorsque le verbe a pour sujet un nom collectif singulier (*foule*, *multitude*, *tas*, etc.) accompagné de son complément, le verbe se met au singulier ou au pluriel selon le sens.

La multitude des couleurs donnait un air de fête à l'assemblée. (*C'est la multitude qui donne un air de fête*).

Une foule de questions lui venaient à l'esprit. (*Ce sont les questions qui viennent à l'esprit*).

Ce cas s'observe pour les noms en *-aine* (*dizaine, centaine, etc.*) ou pour des noms tels que :

tas	multitude	majorité
foule	infinité	poignée

Souvent on a le choix.

Une multitude d'insectes ont envahi la prairie (ou a envahi).

L'accord se fera toujours avec le complément si le nom collectif est pris au sens figuré ou s'il est employé sans déterminant.

Un tas d'idées intéressantes ont surgi lors de la réunion. (tas est pris au sens figuré, le verbe s'accorde donc avec le complément pluriel idées).

Nombre de questions ont trouvé réponse au cours de la réunion. (nombre n'est suivi d'aucun déterminant, le verbe s'accorde donc avec le complément pluriel questions).

Le verbe a pour sujet un nom introduit par une locution indéfinie

Lorsqu'un nom sujet est déterminé par une locution telle que *la plupart, beaucoup de, bien des, peu de, assez de, trop de, tant de, combien de*, le verbe est du même nombre que ce nom.

Beaucoup de persévérance sera nécessaire pour mener à bien cette tâche. (le verbe s'accorde avec le nom persévérance déterminé par beaucoup).

Beaucoup de points sont à l'ordre du jour de la réunion. (le verbe s'accorde avec le nom points déterminé par beaucoup).

La plupart de ses collègues ont déjà participé à une session de formation.

Les locutions peuvent s'employer sans complément s'il s'agit d'un nom au pluriel. Le verbe se met alors au pluriel.

Les étudiants de nos écoles se préparent aux concours. La plupart souhaitent entrer dans l'Administration. (sous-entendu la plupart des étudiants).

Le sujet contient une indication de nombre

Quand le sujet est un nom de fraction suivi d'un complément, le verbe s'accorde généralement avec ce nom et non avec le complément.

Nous espérons que les deux tiers de la salle au moins seront remplis. (le verbe s'accorde avec le nom de fraction les deux tiers).

La moitié des Français a répondu oui au référendum. (le verbe s'accorde avec le nom de fraction la moitié).

L'accord avec le complément est parfois possible.

La moitié des Français ne sont pas favorables à ce mouvement de protestation.

Avec *millier, million, milliard*, le verbe se met au pluriel.

Un million de visiteurs sont attendus à l'exposition.

Le verbe se met au pluriel quand le sujet est introduit par *plus d'un*. Il se met au singulier quand le

sujet est introduit par *moins de deux*.

Plus d'un a obtenu gain de cause.

Moins de deux mois suffiront pour le projet.

Accord des formes en *-ant*

Veillez à ne pas confondre les **participes présents** et les **adjectifs verbaux** : ce sont deux formes qui ont la même terminaison en *-ant*.

Le participe présent

Le participe présent est une forme de la **conjugaison du verbe** à un mode impersonnel. Il est **invariable**.

On reconnaît le participe présent au fait qu'il exprime une action et se comporte comme un verbe : il peut recevoir des compléments, et notamment des compléments d'objet. Il peut être complété par un adverbe. Dans ce cas, l'adverbe suit le participe présent.

Ils vécurent à Paris les trois premières années suivant leur mariage.

Vous cocherez d'une croix la case correspondant précisément à votre choix.

On peut se rappeler que le verbe au participe présent est invariable tout comme l'est le verbe à l'infinitif, qui est un autre mode impersonnel.

C'est la forme du participe présent qui sert à former le gérondif qui lui aussi est invariable.

*Vous pouvez modifier l'aspect de votre texte **en choisissant** une autre police de caractères.*

L'adjectif verbal

L'adjectif verbal est un adjectif formé sur le participe présent d'un verbe. Il se comporte comme un **adjectif** et s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte.

On reconnaît l'adjectif verbal au fait qu'il exprime une qualité. Il peut avoir pour complément un adverbe qui le précède.

Mettez la réponse correcte dans la case correspondante.

L'année suivante, il partait en Afrique.

Elle apparut plus resplendissante encore.

Contrairement au participe présent, l'adjectif verbal peut toujours être remplacé par un autre adjectif.

Dans l'exemple *L'année suivante, il partait en Afrique*, *suivante* est bien adjectif car on peut dire : *L'année prochaine, il partait en Afrique*.

Dans l'exemple *Ils vécurent à Paris les trois premières années suivant leur mariage*, *suivant* n'est pas adjectif verbal car on ne dira pas *les trois premières années*

prochaines leur mariage.

Certains adjectifs verbaux se distinguent du participe présent par l'orthographe.

*Leurs ambitions **différent** des nôtres, nous avons rédigé deux projets.* (participe présent invariable).

*Ils nous ont exposé leurs ambitions **différentes** des nôtres.* (adjectif qui s'accorde).